#### Conseil d'administration du 18 Janvier 2019

Le dix-huit janvier deux mille dix neuf, à 14 heures, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis à la Salle Jean Pierre Calloch en PLOUHINEC.

Sont présents : Jean- Jacques LE FLOCH, Vincent MESLET, Hubert FRANCOIS, Guy CARRE, Joseph LE FLOCH, Michel LE GUENNEC, Philippe THOMAS, Agnès CROIZER, Madeleine FRANCOIS, Dominique LE GUICHAOUA.

Assiste également à la réunion : Armande LEANNEC, adjointe au maire de PLOUHINEC.

Sont absents et excusés : Daniel PERSON, Yannick PUREN.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Jean-Jacques LE FLOCH, président, présente l'ordre du jour.

#### I. LES DOSSIERS EN COURS

#### La maîtrise d'oeuvre

Le 20 décembre 2018, Guillaume ROBERT- BANCHARELLE, directeur général des services de la commune nous a informés de la consultation directe de cinq techniciens conseils pour les orgues auprès du ministère de la culture, pour assurer la maîtrise d'oeuvre de l'opération. Il s'agit des techniciens figurant sur la liste remise par M. Thierry SEMENOUX à l'issue de sa visite d'inspection de l'orgue à QUIMPER, le 17 décembre 2018. La commune a eu ainsi recours à une procédure adaptée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les offres devront être remises en mairie le vendredi 15 février à 12 heures dernier délai.

# Demande d'inscription des 40 jeux sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques

Thierry SEMENOUX, technicien conseil pour les orgues auprès du ministère de la culture a inspecté l'orgue sur site, au Likès, le 17 décembre 2018. Il avait invité la commune et l'association à être présent lors de son intervention.

Etaient ainsi présents, Adrien LE FORMAL, maire de PLOUHINEC, Jean-Jacques LE FLOCH, Hubert FRANCOIS et Daniel PERSON.

A l'issue de l'inspection, l'état d'avancement du projet sous les angles juridique et financier a été exposé à M. Thierry SEMENOUX. La conclusion de la convention avec la Fondation du patrimoine a été notamment mise en exergue.

De son côté, le technicien conseil a fait part de son opinion plutôt favorable pour proposer non seulement l'inscription des 40 jeux, mais aussi les sommiers considérant qu'ils constituent un poste important du budget de la restauration, ainsi que le buffet en chêne massif très fin et habilement sculpté.

Thierry SEMENOUX aurait souhaité avoir plus d'information sur l'origine de l'orgue pour soutenir sa proposition d'inscription. Il va faire entreprendre des recherches en ce sens. Dominique LE GUICHAOUA qui, il y a dix ans, a procédé à une consultation d'un nombre très important de documents d'archives se propose de les consulter à nouveau.

S'agissant de l'appel d'offres pour la facture d'orgue, M. Thierry SEMENOUX préconise plutôt un groupement de facteurs.

Madame OULHEN, conservatrice des monuments historiques, contactée par Hubert FRANCOIS, le 2 janvier 2019, a confirmé la nouvelle compétence de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture pour l'inscription d'un orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La simplification de la procédure réside dans le fait que le ministère de la culture n'est plus compétent que pour le classement. Ainsi, sur le fondement du rapport de M. Thierry SEMENOUX, la commission pourra proposer l'inscription des 40 jeux sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques à la signature du Préfet de région. Elle pourra aussi proposer le classement des 40 jeux, auquel cas, elle ne pourra transmettre le dossier au ministère qu'à la condition que le Maire de PLOUHINEC, sollicité expressément par la commission, donne son accord par écrit à une demande de classement.

La commission se réunira dans le courant du premier semestre de 2019, mais la date n'est pas encore fixée.

## Crédit agricole. Trophées de la vie locale.

Un dossier a été constitué par Hubert FRANCOIS et déposé par ses soins le 14 décembre 2018 auprès de l'agence de PLOUHINEC.

Il n'est pas nécessaire, à ce stade, de souscrire l'ouverture d'un compte bancaire. Sur proposition de Jean-Jacques LE FLOCH, il est décidé de surseoir à l'ouverture d'un compte.

Armande LEANNEC indique que le Crédit mutuel de Bretagne a lancé un concours identique à celui du Crédit agricole.

## Région Bretagne, programme « Skoazh ouz skoazh »

Ce programme d'aide financière « Epaule contre épaule » ne doit pas être perdu de vue, selon Jean-Jacques LE FLOCH.

Restera cependant à vérifier l'éligibilité du projet de restauration de l'orgue au regard des règles définies par le conseil régional. En tout état de cause, l'aide financière du programme « Skoazh ouz skoazh » ne pourra être obtenu qu'à la condition que la région ait déjà subventionné le projet.

# II. LA CAMPAGNE DE RECUEIL DE DONS

## Montant et donateurs.

A ce jour, le montant des dons d'élève à la somme de 19 550 euros de la part de 54 donateurs

Il est important que ces donateurs soient officiellement remerciés. Joseph LE FLOCH suggère que deux membres du conseil d'administration puissent avoir accès au fichier nominatif des donateurs afin de leur adresser un courrier de remerciement.

## Les entreprises démarchées

Jean-Jacques LE FLOCH indique que M. Michel LUCAS, ancien président du groupe Crédit mutuel – CIC, avait fait la promesse de soutenir financièrement la restauration de l'orgue du Likès.

Depuis son décès, un contact a été établi à nouveau, début janvier, avec la commune et l'association à l'initiative de M. Laurent METRAL, directeur général de la Banque CIC. Un dossier a été remis à la SAUR par l'entremise de M. Aimé KERGUERIS qui a également sollicité deux autres entreprises sans en préciser l'identité.

Le 20 décembre, Jean-Jacques LE FLOCH a rencontré M. Jacques LE LUDEC président de la communauté de communes de Blavet Bellevue Océan et maire de KERVIGNAC. Une demande de subvention a été adressée par l'association à cet établissement public.

Au cours de l'entretien, le président a introduit Jean-Jacques LE FLOCH auprès des deux entreprises présentes sur le territoire de KERVIGNAC : Cité marine et Eurovia. Un dossier a été déposé par Jean-Jacques LE FLOCH lundi 14 janvier auprès de Cité Marine. Un rendezvous a été fixé avec Eurovia.

Ont également été sollicités par un membre de l'association les groupes : NEXITY, TOTAL et PSA.

Agnès LE CROIZER suggère de déposer un dossier auprès de la Belle- Îloise. Un contact pourrait être établi entre les maires de PLOUHINEC et de QUIBERON.

# **III. COMMUNICATION**

Jean-Jacques LE FLOCH rappelle qu'il accorde une grande importance à la communication, la campagne de recueil de dons étant courte.

## Dossier à destination des entreprises et des groupes

Le document de communication vient d'être complété avec la mention du parrainage de Olivier LATRY, organiste titulaire des orgues de Notre Dame de PARIS.

#### **Bulletins d'information**

130 bulletins d'information ont été adressés à des personnes originaires de PLOUHINEC et qui y sont encore fortement attachées ainsi qu'à d'autres personnes liées par des liens d'amitié avec les membres du conseil d'administration. Cette opération de communication a rapporté 900 euros.

## La news letter

Un site internet se doit d'être dynamique, notamment au regard de tous les événements qui font avancer le projet. La news letter est l'un des meilleurs vecteurs de la dynamisation du site par la brièveté de ses informations suscitant chez le lecteur l'intérêt d'en savoir plus.

#### **Facebook**

Agnès CROIZER suggère l'ouverture d'un compte sur Facebook, indiquant au passage que la Fondation du patrimoine est aussi sur Facebook.

Les opinions sont partagées à l'égard de ce vecteur de communication, notamment au regard du fait que le pire et le meilleur s'y côtoient.

Dominique LE GUICHAOUA estime cependant que, par le biais de Facebook, le projet peut être bien évidemment encore mieux connu et que de nouveaux donateurs abondent au projet.

L'ouverture d'un compte sur Facebook est en définitive décidée. Il importera de le nourrir régulièrement d'actualités au risque sinon de le rendre invisible.

## Avec la presse

Jean -Jacques LE FLOCH et Yannick PUREN organiseront, avec les journaux OUEST-FRANCE et le Télégramme, une opération de communication sur Olivier LATTRY, organiste titulaire de Notre-Dame de PARIS qui parraine le projet.

#### Article dans la revue -Bretons

Jean-Jacques LE FLOCH prendra contact avec Maïwenn RAYNAUDON- KERZHERO, rédactrice en chef adjointe de la revue, pour la publication d'un article. Dominique LE GUICHAOUA s'associe bien volontiers à la rédaction de l'article.

#### IV. INFORMATIONS ET ANIMATIONS A VENIR

## Kakémonos

La commande de deux kakémonos, l'un à disposer, côté entrée Sud de l'église et l'autre destiné à communiquer sur le projet lors de manifestations culturelles dans le secteur géographique de PLOUHINEC a été actée.

Joseph LE FLOCH se propose d'en concevoir le message et le graphisme.

#### Fresque au fond de l'église

Le principe même de communiquer par le biais d'une fresque sur le site même du projet est retenu.

Madeleine FRANCOIS suggère aussi la simple projection, de quelques minutes, d'une image sur le mur de fond de l'église.

Après discussion et sur suggestion de Joseph LE FLOCH, l'idée est retenue, non de réaliser une esquisse de ce que pourrait être l'orgue, mais simplement de suggérer, de manière vivante, la construction d'un orgue en croquant un facteur d'orgue et un ou plusieurs compagnons à l'oeuvre.

Joseph LE FLOCH se propose aussi de concevoir la fresque.

#### Concerts

Vincent MESLET, rappelant la rencontre avec le Lyons Club qui insistait sur l'importance de sites prestigieux et éminemment touristiques, propose l'organisation d'un concert d'orgue, avec un organiste professionnel, à CARNAC ou à AURAY, avec le concours de la maîtrise de SAINTE ANNE D'AURAY. Olivier LATRY aux claviers conférerait à ce concert une aura de dimension départementale, voire régionale. C'est bien l'objectif qui est avant tout recherché. Vincent MESLET se charge de contacter M. Bruno BELLIOT, directeur de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de SAINTE ANNE D'AURAY, à ce sujet. Hubert FRANCOIS suggère aussi l'organisation d'un concert avec l'orchestre d'instruments à

Armande LEANNEC indique également qu'un contact avait été établi par M. Michel LUCAS, ancien président du groupe Crédit mutuel- CIC, avec le violoniste Renaud CAPUCON, pour un concert au profit du projet. Il conviendra de contacter M. Adrien LE FORMAL, maire de PLOUHINEC, qui a été partie prenante à l'établissement de ce contact.

Une soprano soliste, Marie-Hélène PROUST, a, auprès de Jean-Jacques LE FLOCH, proposé un concert au cours duquel elle sera accompagné par un organiste jouant sur un orgue positif. Le concert serait au profit exclusif du projet de restauration de l'orgue du Likès. Vincent MESLET suggère que ce concert ait lieu en milieu de semaine au tout début du mois d'Août.

Il ne pourra s'agir que de concerts à entrée payante.

# Opération - sachets de pain -

vent, Les Vents du Morbihan.

Jean-Jacques LE FLOCH propose que l'opération – sachets de pain- soit organisée pour Pâques 2019. Une mise de fonds de 700 euros est nécessaire.

A raison de 3000 baguettes de pain vendue par semaine dans chaque boulangerie de PLOUHINCE, on atteint ainsi la diffusion de 10 000 sachets par semaine.

Il s'agit d'une pure action de publicité de laquelle il n'est attendue aucun produit financier immédiat.

Joseph LE FLOCH suggère que cette opération ne soit pas isolée et qu'elle se combine à un concert. Ce serait peut-être l'occasion de faire venir l'orchestre – Les vents du Morbihan-Animation du 15 Août.

Jean-Jacques LE FLOCH lance l'idée d'un repas champêtre avec la participation d'un bagad. Le festival interceltique sera achevé certes, mais il y a peu de chance de pouvoir disposer d'un bagad au grand complet.

Le Parc Person semble tout à fait convenir à cet événement. La location d'un chapiteau s'avère cependant indispensable pour se replier en cas de mauvais temps. Armande LEANNEC indique que la personne compétente en marie, à cet égard, est Hélène LASRY. Agnès CROIZER suggère qu'il soit fait appel à un traiteur : un bon repas coûterait de l'ordre de 5.40 euros.

Une bonne organisation nécessitera que les convives réservent leurs places à l'avance, sans pour autant que soient refusées des participations le jour même. S'associer l'aide d'un comité de chapelle, Saint Fiacre ou Saint Cornély serait judicieux.

#### Loto

Jean-Jacques LE FLOCH propose l'organisation d'un loto. Ce type d'opération rapporte beaucoup mais ne peut être organisé qu'avec l'aide d'un professionnel, notamment pour l'animation.

Les opinions sont partagées à ce sujet et ce projet sera réétudié ultérieurement.

#### V. QUESTIONS DIVERSES

#### Conseil d'administration à QUIMPER

Jean-Jacques LE FLOCH revient sur l'idée d'organiser un conseil d'administration déconcentré sur le lieu même où était installé l'orgue, c'est à dire dans l'enceinte même du Lycée Le Likès. Le conseil d'administration serait suivi d'une rencontre avec la presse locale et d'une conférence à laquelle seraient invités les professeurs et les élèves et si possible les anciens élèves.

Dominique LE GUICHAOUA pense pouvoir contacter des journalistes sensibles à ce sujet et

il suggère que la conférence ait lieu un midi au centre de documentation et d'information. Il indique qu'un article est en cours de préparation dans la revue LE LIKES qui sortira soit en Mars, soit en Mai. La revue est publiée à 4000 exemplaires et peut toucher des anciens élèves.

Jakez BERNARD, ancien président de -Produit en Bretagne- et ancien élève du Likès pourrait être contacté à cette occasion. Ce dernier faciliterait la prise de contact avec des chefs d'entreprises bretons, anciens élèves du Likès.

#### Journée Orgue en France

Hubert FRANCOIS rappelle que tous les ans est organisée la Journée Orgue en FRANCE. Elle aura lieu les samedi et dimanche 11 et 12 mai. En outre, le lundi 13 mai sera la journée mondiale de l'orgue.

Il serait opportun d'organiser une conférence sur l'orgue du Likès à cette occasion.

## Une histoire pour enfant

Hubert FRANCOIS annonce qu'il vient de rédiger une histoire pour enfants, faisant dialoguer entre eux les tuyaux de l'orgue démonté du Likès. Elle pourrait dans un premier temps, selon Joseph LE FLOCH qui a eu l'occasion de la lire, être présentée dans les écoles. Ultérieurement, l'histoire pourrait être accompagnée de dessins et tout le talent de dessinateur de Joseph LE FLOCH sera le bienvenu. Une diffusion pourrait alors être envisagée.

Il s'agit bien, dans le projet de restauration de l'orgue du Likès, de faire œuvre utile pour les générations futures.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.